

COMITÉ DE DIRECTION

PV N°8
Réunion du lundi 19 janvier 2026

Présidence : M. Stéphane BASQ

Membres : Mmes Béatrice MATHIEU - Sylvie TESSEREAU

MM. Philippe BARRITAULT - Jean-Pierre BERNARD - Patrice BILLY - Jacques DANTAN - Christian DELCEL - Bruno DUPUIS - Franck ECAULT - Daniel FRAUDEAU - Jean-Bernard HUS - Eric MAIOROFF - Jean Paul PEYNET - Christian SAVIGNY

Excusés : Mme Nadia STOURY

MM. Jacky CHAUVIN - Dominique GIRAUD - Jean Michel GUILLET - Laurent ROHARD -

MM. Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et Tony RICHARD (CTD DAP)

Absents : M. Sébastien AUBINEAU et Alexandre MARTINEAU

Assiste : Mme Adeline URANGA, Directrice Administrative

CIVILITES

Félicitations

Les membres du Comité de Direction félicitent :

- Albert BOUCHET et son épouse pour la naissance de leur fils Ailey,
- L'Amicale des Educateurs de Football de la Vienne pour la récompense du trophée Gaby ROBERT,

Condoléances

Les membres du Comité de Direction présente leurs sincères condoléances à

- Jean-Claude BARRAULT et sa famille suite au décès de sa maman,
- Jean-Pierre GIRET et sa famille suite au décès de sa maman,
- A la famille de M. Jean-Claude CHEVALIER, ancien président du club de Bonneuil Matours, suite à son décès,
- A la famille de M. Claude CHARTRIN et au club de St Julien l'Ars, suite à son décès
- A la famille de Maxence GUIN et au club de Buxeuil suite à son décès
- A la famille de Patrick MATTENET, ancien président, et au District de Dordogne-Périgord, suite à son décès,
- A la famille de Gilles BAUDOUIN, ancien vice-président, et au District des Deux-Sèvres, suite à son décès,

Rétablissement

Les membres du Comité souhaitent un bon rétablissement à l'épouse de Jacky CHAUVIN

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS du PRESIDENT

➤ Accueil du président

Le Président ouvre la séance en adressant ses vœux aux membres du Comité de Direction pour l'année 2026. Il formule des vœux de santé et de réussite collective, et exprime le souhait que les travaux à venir se déroulent dans un climat serein, constructif et orienté vers l'intérêt général du football dans la Vienne.

Il rappelle que ce premier Comité de Direction de l'année s'inscrit pleinement dans le cadre du programme de mandature 2024-2028, fondé sur des principes de proximité, d'accompagnement des clubs et de recherche de l'intérêt général. Ces principes doivent continuer à guider l'ensemble des décisions du Comité.

Le Président annonce la mise en place de plusieurs groupes de travail, notamment concernant :

- la réforme des finales départementales,
- le vœu formulé par le club de Mignaloux-Beauvoir.

Ces groupes auront pour mission de réfléchir aux problématiques identifiées et de formuler des propositions à destination du Comité de Direction.

Le Président fait ensuite un point sur les clubs du District évoluant aux niveaux national et régional. Il rappelle que trois clubs représentent le District à ces niveaux :

- Le Stade Poitevin FC, évoluant en National 2.
- Le SO Châtellerault et l'US Chauvigny, évoluant en National 3

Il souligne que plusieurs équipes engagées en championnats régionaux connaissent une première partie de saison mitigée, certaines se situant en bas de classement. Cette situation pourrait entraîner un effet domino sur les compétitions départementales, notamment en matière de rétrogradations.

Il leur souhaite à l'ensemble de ces clubs une excellente seconde partie de championnat, placée sous le signe de l'engagement sportif, de la progression collective et de la réussite.

Face à ces constats, le Président rappelle le rôle du District, qui consiste à être à l'écoute des clubs, à les accompagner dans le dialogue, et à veiller à ce que l'action du District facilite leur fonctionnement et leurs projets, dans le respect des règlements en vigueur, sans jamais constituer un frein.

Le Président informe le Comité que le District de la Vienne a été retenu comme District pilote pour la mise en place des caméras destinées aux arbitres. Il précise que cette désignation constitue à la fois une reconnaissance et une responsabilité, et que cette expérimentation sera conduite dans le strict respect du règlement adopté par l'Assemblée fédérale, lequel a été transmis aux membres par la Secrétaire Générale.

Stéphane BASQ indique que le District atteindra, dans six mois, la mi-mandat. À cette occasion, un point d'étape sera réalisé. Selon la situation financière du District, l'organisation d'un séminaire de mi-mandat pourra être envisagée afin de prendre du recul et de préparer la suite de la mandature.

Il rappelle également que la saison prochaine marquera les 90 ans du District de la Vienne. Il invite le Comité à engager dès à présent une réflexion afin de préparer cet anniversaire dans des conditions à la hauteur de l'événement.

Le Président évoque enfin la nécessité de relancer le partenariat, Jean-Paul PEYNET ayant fait valoir ses droits à la retraite et pouvant désormais se consacrer pleinement à ce dossier dont il a la charge.

Un temps est consacré aux bénévoles, que le Président remercie chaleureusement pour leur engagement. Il souligne que, durant ses mandats, un nombre particulièrement élevé de médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif ont été attribuées. Pour l'année en cours, de nombreux dossiers ont de nouveau été constitués, y compris au niveau régional, témoignant de la reconnaissance institutionnelle de leur investissement.

Le Président remercie enfin les salariés du District, et plus particulièrement Madame Adeline URANGA, pour le travail accompli au quotidien. Il rappelle que le fonctionnement du District repose sur un équilibre clair : le Comité de Direction définit les orientations, et les salariés les mettent en œuvre avec professionnalisme et engagement. Cet esprit de respect et de confiance mutuels est, selon lui, indispensable à l'efficacité de l'action du District au service des clubs et du football.

Le Président conclut son intervention en souhaitant à l'ensemble des membres du Comité Directeur une excellente année de travail.

➤ Lancement de l'expérimentation des caméras embarquées

L'expérimentation du port des caméras embarquées est officiellement lancée et le District de la Vienne, pilote sur ce dispositif, a reçu le matériel dont 5 caméras.

Une circulaire réglementaire rappelle le cadre légal applicable à l'utilisation de ces caméras ainsi que les procédures à mettre en place pour la mise en œuvre.

Le préalable obligatoire à la remise des caméras aux arbitres est l'adoption par le District du règlement ci-dessous et une copie du procès-verbal du Comité de Direction ayant adopté la modification du règlement des compétitions départementales sera transmise à la Direction de l'Arbitrage de la FFF.

Article – De l'usage des caméras individuelles à l'occasion des matchs amateurs à risque(s)

1. Le District est autorisé, par l'effet de la délégation qui lui a été consentie par la Fédération Française de Football (F.F.F) et dans les conditions prévues à l'article 136 des Règlements Généraux de la F.F.F, à mettre en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dont il est le responsable du traitement, provenant d'une caméra individuelle portée par l'arbitre central lors d'un match, dès lors que le District estime que le match comporte des risques en termes de sécurité pour les personnes et notamment les officiels. L'utilisation d'un tel dispositif de caméra individuelle n'a pas pour objet d'être systématique. Elle est actée par une décision ou un procès-verbal du comité ou de la commission de prévention concernée ou tout autre organe compétent du District qui détermine en amont du match si celui-ci présente des risques et de la nécessité d'utiliser le dispositif de caméra individuelle.

2. Ce traitement est mis en œuvre dans l'objectif et selon le fondement qui sont définis à l'article 136 des Règlements Généraux de la F.F.F et les données à caractère personnel collectées dans le cadre de ce traitement peuvent servir dans le cadre d'une procédure devant une commission de discipline du District.

3. Les données à caractère personnel concernées par la mise en œuvre du dispositif sont uniquement les enregistrements (images et sons) réalisés par l'activation de la caméra individuelle par l'arbitre sur les zones suivantes : le terrain, les accès au terrain, les déplacements de l'arbitre central et le cas échéant dans le vestiaire de l'arbitre central. Les enregistrements peuvent révéler des données concernant la santé si des blessures viennent à être filmées sur le fondement légal des motifs d'intérêt public important, sur la base du droit de l'Union ou du droit d'un État membre. L'utilisation des données à caractère personnel concernées est limitée strictement à l'objectif poursuivi et mentionné au point 2.

4. Les personnes concernées par ce dispositif de caméra individuelle peuvent être celles qui sont présentes sur les zones mentionnées au point 3 (y compris des mineurs) lors de l'activation du dispositif de caméra individuelle et qui sont identifiées ou identifiables, que ce soit directement ou indirectement par les enregistrements.

5. La mise en place du dispositif de caméra individuelle respecte les mesures décrites dans l'analyse d'impact cadre sur la protection des données (AIPD Cadre) qui est annexée à la « Circulaire FFF Caméra individuelle » prise en application des dispositions réglementaires précitées de la F.F.F (article 136 des Règlements Généraux de la F.F.F), afin de garantir le respect des droits et libertés des personnes concernées et de répondre aux exigences du règlement UE/2016/679 du 27 avril 2016 dit « RGPD » et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée. Le District respecte l'ensemble des obligations découlant du RGPD et de la loi précitée dans le cadre de la mise en œuvre de ce traitement de données à caractère personnel en tant que responsable du traitement.

6. Le District désigne un ou plusieurs référent(s) caméra individuelle en charge de la gestion du matériel composé des caméras individuelles, de batteries, de chargeurs, d'étuis et de harnais. Le District s'assure que le matériel utilisé réponde aux exigences prévues dans l'AIPD Cadre mentionnée au point 5. Le référent caméra individuelle a pour mission de fournir et récupérer le matériel auprès de l'officiel (arbitre central) directement ou du délégué désigné pour le match concerné et tient un tableau de suivi à ce titre, conformément à la « Circulaire FFF Caméra individuelle ». Dans l'hypothèse d'études statistiques sur l'utilisation du dispositif, seules des informations anonymes seront conservées. A la fin du match l'arbitre central remet au référent caméra individuelle ou au délégué, le cas échéant, le matériel.

7. A l'occasion du match concerné par l'utilisation du dispositif, la caméra individuelle est installée sur l'arbitre central à l'aide d'un harnais de manière à être visible par les personnes concernées. La caméra individuelle est équipée d'un dispositif d'enregistrement continu avec une mémoire tampon de trente (30) secondes. En cas d'acte(s) ou de risque imminent d'acte(s) de violences ou de menace(s) d'un tel/de tels acte(s), l'arbitre peut activer la caméra individuelle aux fins de conservation des enregistrements. La conservation porte sur les trente (30) dernières secondes qui précèdent l'activation et jusqu'à l'arrêt de l'activation par l'arbitre central. En cas d'activation par l'arbitre central, un voyant lumineux s'allume, afin que les personnes concernées soient informées de cette activation. Si l'arbitre central est amené à recevoir un dirigeant, un entraîneur et/ou un ou plusieurs joueur(s) ou toute autre personne dans son vestiaire, il a la possibilité d'activer la caméra individuelle pour les mêmes actes ou risques précités. Le District forme les arbitres centraux à l'utilisation du dispositif caméra individuelle.

8. Le référent caméra individuelle est chargé de télécharger les enregistrements réalisés par l'activation de la caméra individuelle lors du match concerné sur une plateforme sécurisée dédiée à cet effet, à l'aide de ses accès dédiés et personnels.

9. Après analyse des rapports officiels par la commission de discipline du District, la commission indique au référent caméra le(s) match(s) pour le(s)quel(s) aucun fait n'a été relevé afin que le référent caméra puisse immédiatement supprimer les éventuels enregistrements qui auraient été réalisés concernant ce(s) match(s) et/ou peut décider de demander la consultation des enregistrements réalisés à l'occasion du match concerné. La commission de discipline concernée dispose d'un délai de trente (30) jours après la date du match pour réclamer les enregistrements concernés. Les enregistrements concernés sont transmis sur support sécurisé par le référent caméra individuelle aux membres de la commission de discipline concernés et ayant à en avoir communication. Il appartient à ladite commission de décider de verser ou non les enregistrements concernés aux débats et de les présenter lors de l'audience. Il appartient également à ladite commission de déterminer dans quelles mesures elle permet l'accès à ces enregistrements aux parties concernées par la commission en cause et de prévoir les mesures de sécurisation de la transmission de ces enregistrements à ces destinataires.

10. A l'issue de ce délai de trente (30) jours au plus tard, le référent caméra doit supprimer ces enregistrements, sauf saisine de la commission de discipline concernée. Si la commission de discipline concernée venait à être saisie et à réclamer les enregistrements, ces derniers seront conservés durant l'intégralité de la procédure et supprimés à l'issue de celle-ci. La commission de discipline concernée et toutes les personnes destinataires devront supprimer les enregistrements qu'elles ont reçu à l'issue de ces délais.

11. Les destinataires des enregistrements sont uniquement le référent à l'occasion du téléchargement des enregistrements sur son espace dédié sur la plateforme sécurisée mentionnée au point 8, ainsi que les membres concernés des commissions de discipline, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), les tribunaux compétents, les personnes concernées ou présentes à une commission, ainsi que leur conseils ou représentants légaux le cas échéant, les autorités judiciaires et services de police/gendarmerie dans le respect des règles applicables. Le matériel fourni ne permet pas de visionner les enregistrements qui sont chiffrés dans la caméra individuelle. Le déchiffrement n'est possible que lors du téléchargement sur la plateforme sécurisée mentionnée au point 8 afin d'assurer la sécurité des enregistrements et de limiter les risques en cas de perte ou de vol de tout ou partie du matériel.

12. Les personnes concernées mentionnées au point 4 sont informées par une mention d'information générale insérée dans le cadre de la mention d'information à destination des licenciés prévue par la F.F.F, lors de la prise ou du renouvellement de licence, mais également via la politique de protection des données ou tout équivalent prévu(e) par le District sur son site internet au titre de l'information des personnes concernées sur les traitements de données à caractère personnel qu'il met en œuvre. Ces mentions d'information précisent l'ensemble des informations prescrites par le RGPD au titre de l'information des personnes concernées, ainsi que le mécanisme de mémoire tampon de trente (30) secondes appliqué par les caméras individuelles. Les mentions d'information précisent également que le droit d'opposition et de rectification ont été aménagés en raison de l'objectif poursuivi par le dispositif, de la mission d'intérêt public et de dispositions légales applicables et ce conformément aux dispositions de l'article 23 du RGPD. Ainsi, le District concerné peut restreindre toute demande de rectification ou d'opposition portant sur des enregistrements après le match, afin de garantir la sécurité et la protection des personnes concernées ou les droits et libertés d'autrui dans le cadre du match concerné. Il est rappelé aux personnes dans le cadre de ces mentions qu'elles disposent malgré tout du droit de s'opposer en amont du match en choisissant de ne pas participer au match concerné et en évitant les zones concernées par le dispositif de caméra individuelle. Le District est en charge de répondre aux demandes de droits des personnes concernées conformément au RGPD et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée.

13. Les personnes concernées sont également informées à l'oral du recours au dispositif de caméra individuelle avant le début du match concerné par l'arbitre central ou toute autre personne désignée.

[...]

Le référent caméra au District de la Vienne est Mme Adeline URANGA.

➤ Collège des Présidents de District

Suite à la démission de M. Philippe GALLE, président du District d'Indre et Loire, M. Jean-Jacques GAZEAU, président du District de la Vendée, a été élu président du collège des présidents de District

➤ La Fédération Française de Football renouvelle « l'opération tablettes » en 2026

L'aide financière accordée par la FFF est modulée en fonction du nombre d'équipes engagées en compétition à partir de la catégorie U14 (hors coupes), sur la base des données arrêtées au 31 décembre 2025.

Les seuils d'éligibilité ont été ajustés afin de bénéficier au plus grand nombre de clubs :

- **50 € pour 1 tablette** pour les clubs comptant de **1 à 5 équipes engagées**,
- **Jusqu'à 100 € pour 2 tablettes** pour les clubs ayant **6 à 10 équipes**,
- **Jusqu'à 150 € pour 3 tablettes** pour les clubs ayant **11 à 15 équipes**,
- **Jusqu'à 200 € pour 4 tablettes** pour les clubs ayant **16 à 20 équipes**,
- **Jusqu'à 250 € pour 5 tablettes** pour les clubs ayant **plus de 20 équipes engagées**.

Chaque club pourra ainsi commander, une seule fois, entre 1 et 5 tablettes, en fonction de son éligibilité.

La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine accordera une aide financière supplémentaire de 40€ par tablette,

Les membres du Comité de Direction valident l'octroi d'une aide de 20 € par club et groupement.

Comme pour les précédentes opérations nationales, l'Opération Tablettes 2026 se déroulera **exclusivement sur la plateforme Le Corner**.

Pour passer commande, le club devra disposer d'un compte **Portail Clubs** avec l'habilitation « **Acheteur Le Corner** ».

La tablette proposée dans le cadre de l'opération est la **Lenovo Tab K11**, entièrement compatible avec la nouvelle version de la FMI.

- Prix public : 188,09 € TTC (livraison incluse)
- Tablette répondant aux caractéristiques techniques exigées pour une utilisation fluide et sécurisée de la FMI

Calendrier de l'opération

- **12 janvier 2026** : annonce officielle de l'opération
- **26 janvier 2026** : ouverture des commandes
- **29 mars 2026** : clôture de l'opération

INFORMATIONS de la SECRETAIRE GENERALE

➤ Compte rendu Comité de Ligue du samedi 6 décembre 2025 à Puymoyen

Proposition de l'amendement de l'article 117-b des Règlements Généraux de la FFF concernant la dispense de l'apposition du cachet mutation

« du joueur ou de la joueuse signant dans un nouveau club parce que son précédent club est dans l'impossibilité, pour quelque raison que ce soit (*notamment pour cause de dissolution, non-activité totale ou partielle dans les compétitions de sa catégorie d'âge ou d'absence de section féminine dans le cas d'une joueuse ne pouvant plus jouer en mixité ou souhaitant jouer exclusivement en compétition féminine*) de lui proposer une pratique de compétition de sa catégorie d'âge **ouverte aux catégories d'âge auxquelles sa licence lui permet d'accéder** avec ou sans sur classement, à condition de n'avoir pas introduit une demande de licence « changement de club », dans les conditions de l'article 90 des présents règlements, avant la date de l'officialisation de cette impossibilité (date de dissolution ou de mise en non-activité du club quitté notamment). »

Le groupe de travail en charge de la réécriture des règlements à la F.F.F. pourra en prendre connaissance le 11 décembre avant de soumettre cette proposition à la prochaine Assemblée Fédérale de juin 2026.

Assemblée Générale de la Ligue le samedi 27 juin 2026 dans un lieu à déterminer

Présentation du plan de réforme du championnat régional Futsal par Jonathan BLONDY

Pour les compétitions jeunes : maintien et développement du Challenge Fétis Lahitte U11 G et F

- Création
 - Challenge U15 G et F
 - Challenges U17 G et U18 G et F
- Pour toutes les compétitions jeunes U11 à U18
 - 1^{ère} phase : district ou interdistrict
 - 2^{ème} phase : ligue

Pour les compétitions Seniors : maintien et développement en 2026/2027 de compétitions districts – interdistricts et Ligue

En 2027/2028

- création d'une R1 avec la réduction de joueurs à double licence
 - 1^{ère} phase (septembre à janvier) : 2 poules de 8 (matchs aller - retour)
 - 2^{ème} phase : 8 équipes en Play off et 8 équipes en Play down => 2 descentes en R2 interdistricts
- Création d'une R2 ou interdistricts (gérée par les districts)
 - 1^{ère} phase (septembre à janvier) : inter secteurs en fonction des inscriptions en districts avec un maxi de 28 équipes (4 poules de 7 équipes avec des matchs aller – retour)
 - 2^{ème} phase
 - 14 équipes en Play off : compétence Ligue (2 poules de 7 équipes) => 2 montées en R1
 - 14 équipes en Play down (2 poules de 7 équipes)

Mise en place d'un plan de performance fédéral (détection et sélection) et de formation (éducateurs : CFI Futsal pour le niveau R1 et CFI U18/seniors pour les interdistricts et arbitres)

Le président François GRENET a évoqué une circulaire relative à l'état des lieux des gymnases dans les lycées et les collèges.

Présentation de la compétition Futnet et le règlement associé : 6 clubs sont engagés cette saison dont 3 de Charente et un club potentiel accédant en D2 Nationale.

L'équipe Nationale de Futnet sera en stage du 20 au 22 mars 2026 en Gironde.

Nouveau calendrier de compétition régionale jeunes U14 - 2^{ème} phase et actualisation du règlement

La 2^{ème} phase de cette compétition débutera le 24 janvier au lieu du 17 janvier et le règlement a été revu en raison du nombre d'engagés 105 équipes et 30 pour la 2^{ème} phase R1 ;

D'autre part, le règlement de la compétition U13 prévoyait l'exclusion de l'équipe en cas d'absence de l'éducateur diplômé à la réunion obligatoire organisée par l'ETR début janvier. Une modification de cette règle sera soumise aux membres du Comité de Ligue avant la réunion obligatoire des clubs.

La LFNA désignée ligue pilote sur les atteintes à la probité : la FFF a déployé un dispositif visant à prévenir et à détecter les atteintes à la probité (corruption, trafic d'influence, prise illégale d'intérêt ou détournement de fonds publics. Une réunion de présentation de ce dispositif aura lieu début janvier 2026.

➤ Effectifs au 18/01/2026 (ci-dessous)

COMPARATIF DES EFFECTIFS LICENCIES du DISTRICT DE LA VIENNE

Catégorie	2024 2025 au 18/01/25	2025 2026 au 18/01/26	Evolution en nombre	Evolution en %
Libre / Séniор	4 910	4 796	-114	-2,3
Libre / U19-U18	719	776	57	7,9
Libre / U17-U16	863	768	-95	-11,0
Libre / U15-U14	1 140	1 175	35	3,1
Libre / U13-U12	1 214	1 163	-51	-4,2
Libre / Foot Animation	3 101	2 669	-432	-13,9
Libre / Sénior F	527	568	41	7,8
Libre / U18F-U17F-U16F	301	260	-41	-13,6
Libre / U15F-U14F	246	216	-30	-12,2
Libre / U13F-U12F	202	185	-17	-8,4
Libre / Foot Animation F	305	275	-30	-9,8
Futsal	113	96	-17	-15,0
Foot Loisir	478	503	25	5,2
Foot Santé	27	19	-8	-29,6
PRATIQUANTS	14 146	13 469	-677	-4,8
Dirigeants	2 275	2 232	-43	-1,9
Dirigeantes	549	540	-9	-1,6
Educateur Fédéral / Animateur	288	293	5	1,7
Entraîneur / Moniteur	114	116	2	1,8
Arbitres	194	202	8	4,1
Volontaires	10	18	8	80,0
Ayant Droit	33	33	0	0,0
TOTAUX	17 609	16 903	-706	-4,0

En date du 18 janvier 2026, le District recense 16 903 licenciés (17 609 au 18/01/2025) soit 706 licenciés en moins à la même date que la saison dernière.

Augmentation chez les U19/U18 (+ 57), U14/U15 (+ 35) et Séniors Féminines (+41)

Par contre, baisse chez les Séniors (- 114), le Football d'animation garçons (- 432), U16/U17 (- 95) et U12/U13 (- 51)

Pour les féminines des catégories Foot Animation à U18 : - 118

➤ **Effectif Foot Loisirs** (amendes en cas de licences manquantes)

Conformément au procès-verbal du Comité de Direction du lundi 3 novembre 2025, il est appliqué une amende de 5€ par licence manquante pour les clubs ci-dessous

Sections (9 licences obligatoires) :

Châtellerault Portugais => 8 licences => manque 1 licence => 5€
Colombiers => 7 licences => manque 2 licences => 10€

➤ **Composition des commissions**

Denis DURAND, président de la commission Futsal a informé le District de son arrêt à la fin de la saison 2025/2026

➤ **Journée internationale du sport féminin le samedi 24 janvier 2026**

La Préfecture de la Vienne souhaite mettre en avant des jeunes sportives de la Vienne (+ 18 ans) sur les réseaux sociaux dans le cadre de cette journée.

Les membres du Comité de Direction valide la proposition de Romane RAGEAU.

Maxence GUIN est en charge du support de présentation de Romane à transmettre à la Préfecture

➤ **Vie des clubs**

Les membres du Comité de Direction valident la mise en inactivité du club des Ormes, n'ayant aucun licencié cette saison

➤ **Examens des clubs en situation d'impayés**

Le club de Poitiers Gibauderie est en impayé pour un montant de 779,50 € dont le prélèvement était au 31/12 et la somme était demandée pour le 16/01. N'ayant rien reçu à ce jour, un courrier recommandé sera transmis le 20 janvier 2026 avec un délai de 8 jours pour le règlement. Au-delà de ce délai et sans paiement, les membres du Comité de Direction donnent leur accord pour appliquer la procédure.

Le Groupement de Jeunes Val de Clouère doit régler un montant de 478,81 € avant le 23 janvier 2026 et transmettre les documents pour effectuer les prélèvements.

Le club sportif des Sourds de Poitiers doit régler 194 € avant le 23 janvier 2026.

➤ **Cotisation des membres indépendants**

Le District a enregistré le paiement de la cotisation de membre individuel de MM. Patrick ECALLE et Alain LAVERGNE

➤ **Demande de subvention exceptionnelle du club sportif des sourds de Poitiers**

Le conseil d'administration du club a sollicité une aide du District de la Vienne de Football pour leur participation à « Deaf Champions League 2026 » Futsal du 12 au 17 janvier 2026 à Pescara (Italie).

Les membres du Comité donnent leur accord pour une subvention exceptionnelle de 500€.

➤ Don à l'A.F.M. Téléthon

Les membres du Comité valident à l'unanimité le versement de 1 100 € au profit de l'A.F.M. Téléthon suite à l'opération 2 € par but marqué lors des journées de championnat des 6/7 et 13/14 décembre 2025.

➤ Programmation de réunions et remises

- Réunion de **présentation des réformes régionales Futsal** en présence de Jonathan BLONDY, le mardi 27 janvier 2026 à 16h30 au siège du District des Deux-Sèvres à Niort. Eric MAIOROFF représentera le District.
- Réunion des responsables d'équipes féminines de la Vienne le mercredi 28 janvier 2026 à 19h au District pour étudier les propositions d'évolution des compétitions jeunes féminines.
- Remise Section Loisirs « Foot en Marchant » le vendredi 30 janvier 2026 de 19h - 21h à Jaunay Marigny. Jacques DANTAN et Bruno DUPUIS accompagneront Tony RICHARD.
- Remise Section Loisirs « Fitfoot » le mardi 10 février 2026 de 19h - 21h à Mirebeau. Le président du District sera présent avec Tony RICHARD.

RETOUR SUR L'ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE DU DISTRICT

L'Assemblée Générale s'est déroulée en présence de :

- M. Yves VANDUREN, président du Comité Départemental des Médaillés de la Vienne
- MM. Clément BONNEAU et Thomas COUILLEBEAU de la société Développe ton club
- MM. Christopher DEBENHAM, Alix HUBERT et Alexis PATIENT de la société « +3 Studio »
- M. Michel D'HEROUVILLE, Commissaire aux Comptes du cabinet DUO Solutions,
- M. Jacques DANTAN représentant M. Patrick GIRARD, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif

Sur les 132 clubs convoqués, il a été recensé 20 clubs absents pour un montant de 1 638 €, 5 clubs absents non amendés, 2 clubs présents sans droit de vote et 18 pouvoirs donnés à un dirigeant d'un autre club.

Les clubs absents ci-dessous seront amendés :

- ✓ St Christophe : 202 € pour 4 absences consécutives aux A.G.
- ✓ Paizay le Sec : 164 € pour 3 absences consécutives aux A.G.
- ✓ Valence en Poitou Couhé : 153 € pour 3 absences consécutives aux A.G.
- ✓ St Maurice Gençay et Valdivienne : 124 € pour 2 absences consécutives aux A.G.
- ✓ Les Trois Moutiers : 102 € pour 2 absences consécutives aux A.G.
- ✓ Ozon et Nieuil l'Espoir : 73 €
- ✓ Biard, Châtellerault Portugais, Montamisé : 62 €
- ✓ Adriers, Champagné St Hilaire, Champigny, Haims, Lavoux Liniers, Pleumartin La Roche Posay, Sammarçolles, St Rémy sur Creuse : 51€
- ✓ Sourds de Poitiers : 29 €

Tous les points abordés lors de cette Assemblée Générale seront détaillés dans le Journal Vienne Hebdo spécial compte rendu Assemblée Générale, à savoir :

- ✓ Le bilan financier 2024 / 2025,
- ✓ Résumé des annonces de la Conférence Nationale du Football
- ✓ La présentation de « Développe ton club » et « +3 Studio »
- ✓ L'intervention sur les Médailles Jeunesse et Sports et Engagement Associatif
- ✓ La remise des récompenses F.F.F.

LIEUX DES MANIFESTATIONS

Les membres du Comité de Direction valident le choix des lieux de manifestations pour la saison 2025 / 2026 :

- Samedi 21 février 2026 : Finales Futsal Séniors et Jeunes (garçons et filles) à Civaux,
- Samedi 28 mars 2026 : Finales Départementales Festival Foot U13 Pitch à Ingrandes,
- Samedi 2 mai 2026 : Journée des Féminines au Stade Poitevin,
- Samedi 23 mai 2026 : Finales Jeunes (Challenge Dansac U13, Challenge et Consolante U15, Challenge et Consolante U18) à Neuville de Poitou,
- Samedi 30 mai 2026 : Journée Nationale des Débutants à St Georges les Baillargeaux
- Vendredi 5 juin 2026 : Assemblée Générale du District (lieu à fixer),
- Samedi 6 juin 2026 : Trophées des champions au S.O. Châtellerault,
Finales Féminines dans les Deux Sèvres (lieu à fixer),
- Samedi 13 juin 2026 : Finales de Coupes Séniors et du Trophée Ginette BARAUDON à Nieul l'Espoir,
- Vendredi 26 juin 2026 : Remise des récompenses (lieu à fixer)

TOUR DES COMMISSIONS

Commission Sportive

Stéphane BASQ rappelle à la commission qu'en raison des intempéries, la priorité sera donnée aux coupes et que la commission doit réfléchir à l'inversion des matchs (coupes et championnat),

La commission a proposé des dates pour les réunions des deux groupes de travail constitués lors des réunions de secteur :

- Pour le vœu de Mignaloux (classement des équipes) => le lundi 9 mars 2026 au District,
- Pour l'organisation des coupes départementales dont l'animateur sera Jean-Paul PEYNET => le lundi 2 mars 2026 et le lundi 16 mars 2026 au District. Maryse MOREAU et un représentant de la commission sportive participeront à ce groupe de travail.

Commission d'Arbitrage

Bruno DUPUIS précise que la dernière F.I.A. s'est déroulée le week-end dernier et qu'il y a 40 nouveaux candidats depuis le début de la saison.

La Coupe des Arbitres de la Vienne - saison 2025/2026 - est relancée depuis le 15 janvier 2026.

Il indique que Tanguy FLOZE (CTA) intervient à l'U.N.S.S.

INFORMATIONS DIVERSES

- Des présidents et représentants de commissions présents à la réunion des clubs de Départemental 1 du lundi 12 janvier 2026 (présidents, capitaines et entraîneurs) et des arbitres de D1 regrettent la faible participation des capitaines et entraîneurs.
- Eric MAIOROFF effectue un compte rendu de la réunion de l'Amicale des Educateurs de Football de la Vienne qui s'est tenue le samedi 20 décembre 2025 au complexe sportif Michel Amand en présence de Damien DELLA SANTA (séance salle et terrain sur les préférences motrices et cognitives avec les amicalistes et les U16/U18 du Stade Poitevin) et de Gérard BELLEHIGUE, président de l'AEF Nationale. Ce dernier a remis le trophée Gaby ROBERT à l'Amicale du 86 (4^{ème} au niveau national par le nombre d'adhérents),

- Adeline URANGA, référente départementale de l'Engagement, présente les 4 axes :

- La lutte contre toutes les formes de violences et de discriminations,
- La promotion de la citoyenneté, de l'inclusion et de la solidarité,
- La prise en compte des enjeux climatiques liés à la pratique du football,
- La féminisation et la mixité,

Pour le 1^{er} axe, le District de la Vienne de Football pourrait bénéficier de l'intervention de l'association « Colosses aux pieds d'argile »,

Pour le 4^{ème} axe, 2 associations : « graine de footballeuses » peuvent être sollicitées sur la journée des féminines (1 pour les joueuses et 1 pour les dirigeantes).

D'autre part, une action menée par la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, sur le recyclage de matériel usagé est relayée par le District et les clubs sont informés.

ACTIVITES REALISES

Mardi 4 et jeudi 6 novembre 2025

- **Intervention à la section sportive (6^{ème} et 3^{ème}) du Collège Jules Verne de Buxerolles**

60 participants

Encadrement : Tanguy FLOZE (CTA)

Mercredi 5 novembre 2025

- **Stage Détection Sélection U14 Garçons au stade des Arches à Vouneuil sous Biard**

27 présents sur 32 convoqués - 5 absents excusés

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Jean-Pierre BERNARD, Jacques DANTAN, Patrick ECALLE, Johan MARTIN, Kévin PERIVIER et Christian SAVIGNY

Remerciements au Grand Poitiers pour le prêt des installations et au club pour leur accueil.

Vendredi 7 novembre 2025

- **Sensibilisation à l'arbitrage au club de Poitiers ASAC**

20 participants

Encadrement : Albert BOUCHET et Tanguy FLOZE (CTA)

Remerciements au club pour leur accueil.

Mercredi 12 novembre 2025

- **C.F.I. U14/U19 à Vasles**

11 participants : Kylian BACHIR (Bouex), Jules BARREAU (Valdivienne), Aurélien BOISSONOT, Sébastien BOISSONOT et Enzo GRAVELEAU (Antoigné), Stéphane CORDIER (Boivre Sporting Club 2015), Noah DOYEN (Chanteloup Courlay Chapelle), Marin GOUINEAU (Beauvoir sur Niort), Edgar Daniel JESUS FERREIRA (Cerizay), Jérémie MORINEAU (Leignes sur Fontaine), Julien PLOURDE (Ste Eanne)

Encadrement : Arthur POINCET (CTD DAP – 79) et Tony ROCHARD (CTD DAP)

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour l'accueil.

➤ **Centre de Perfectionnement Sportif U13 Garçons à Mignaloux Beauvoir**

23 présents sur 25 convoqués - 2 absents excusés

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Patrick ECALLE et Cédric JEAN-ETIENNE

➤ **Centre de Perfectionnement Sportif U13 - U14 Filles à Mignaloux Beauvoir**

22 présentes sur 30 convoquées - 8 absentes excusées

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et Jean-Paul BLOT

Remerciements au Grand Poitiers pour le prêt des installations et au club pour leur accueil.

➤ **Formation arbitre de club à Mouterre Silly**

8 participants

Encadrement : Tanguy FLOZE (CTA)

Remerciements au club pour leur accueil.

Jeudi 13 et vendredi 14 novembre 2025

➤ **D.F. Responsable Ecole de Football au District**

19 présents : Mathis ARLIN et Mathis TOURENNE (Ruffec), Ethann AUDINET (Antran), Valentin BLANCHARD (Val de Boutonne), Thomas CHEVALIER et Alban MIMAUD (La Pallu), Hugo DE VOLDER, Mathieu GILLES et Mathieu MOREAU (Vouneuil Béruges), Quentin DUCROS (3 Vallées 86), Lénae GONCALVES (Neuville de Poitou), Lucien LIQUOIS (GJ VVM Chauvigny), Bacar MAHAMOUD ABDOU (Poitiers CEP), Lola ORDONNEAU (Boutonnais), Mathis POITEVIN (Chasseneuil St Georges), Noah PROUST (Loudun), Robin SPROCQ (St Benoît), Célia SUIRE (Ste Eanne), Nathan Michel VICTORINE (Fontaine le Comte),

1 absent le vendredi 14 novembre 2025 : Alban MIMAUD (La Pallu)

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Thibault GABARD (CTD PPF) et Tony RICHARD (CTD DAP)

Vendredi 14 novembre 2025

➤ **Formation arbitre de club à Fleuré**

19 participants

Encadrement : Tanguy FLOZE (CTA)

Remerciements au club pour leur accueil.

Dimanche 16 novembre 2025

➤ **Stage Jeune Arbitre au District de la Vienne de Football**

20 participants : Paul-Antoine AUGIS (Fontaine le Comte), Hugo BAUDOUIN (Ingrandes), Imran BEGHENOU (Mignaloux Beauvoir), Emilyo BEUDOT (Montmorillon), Adrien BOUTIN (Oyré Dangé), Maël CHENUT (Nieuil l'Espoir), Hugo COUTURAS et Loan GUILLOTEAU (Chauvigny), Hugo DE VOLDER (Mirebeau), Papiss DIABY (Ligugé), Léa DUMONTET (Abzac), Mathis GONCALVES (Migné Auxances), Nibrasse GUITANE (St Sébastien), Ema JAMONEAU (Lusignan), Mathis LEGRAND (en partie - Sèvres Anxaumont), Robin MAITRE (Cernay St Genest L'Envigne), Baptiste NEDELEC (Poitiers CEP), Romane RAGEAU (La Chapelle Bâton), Joé ROBIN (Nouaillé), Antonin VINCELOT (Neuville),

Excusés : Maël LEROUUGE (St Savin St Germain) et Kivyann LOUEDEC (Cissé),

Encadrement : Thibault COURTADIOU (Vivonne), Loïc EPAIN (Vicq sur Garonne), Théo LEPROUST (Beaumont St Cyr), Jean-Marie CONTREIRAS, Maxence GUIN, David PLAUNCHAMP, Bruno DUPUIS, Jean-Paul BLOT, Léo BEULET

Lundi 17 novembre 2025

➤ **Centre de Perfectionnement Sportif Gardien de But à Avanton**

18 participants : Jade BENHALIME (GJ Dissay Beaumont), Leelou BERTIN, Olivia GOYAUD, Noha GUERIN, Gabriel REGNIE et Lenny RUIZ (Stade Poitevin), Quentin BROHET et Luana DA SILVA DINIZ (Vouneuil Béruges), Camille COUCIC (Thuré Besse), Gabriel DELBECQ (Neuville), Maël GAZZURELLI (SO Châtellerault), Arthur GOURDON (Neuville), Malo JACQ, Bastien MITAULT et Ruben PIERREFICHE (GJ Espoir Sud Poitiers), Samuel LAUNEY (Nieuil l'Espoir), Milan LIEGE (GJ Sud Haut Poitou), Marcus RICHARD (GJ Montasèvres),

Encadrement : Luca BRESCIANINI, Johan MARTIN, Christian SAVIGNY, Dominique VALLET

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour l'accueil.

➤ **Réunion Projet Club avec les 4 clubs ou groupements « pilote » au District**

7 participants : Nicolas BREVET et Olivier CRUVEILLIER (GJ Sud Haut Poitou), Jean-Pierre CHAUMET (GJ VVM Chauvigny), Benjamin FLEVEAU, Alain MARQUES DA SILVA et Eric ROY (Chasseneuil St Georges), Carole PIC (Ligugé)

Encadrement : Patrick ECALLE, Béatrice MATHIEU, Tony RICHARD (CTD DAP), Adeline URANGA.

➤ **Formation arbitre de club à Vouneuil sur Vienne**

8 participants

Encadrement : Tanguy FLOZE (CTA)

Remerciements au club pour leur accueil.

Mercredi 19 novembre 2025

➤ **C.F.I. U10/U13 à Migné Auxances**

23 participants : Arnold ATENI et Nolan DUMAS (Antoigné), Théo BIGOTEAU, Mickaël ESTEVE et Yann LALAY (Antran), Ethan BOIS JOLY, Gladys DENIS et Nino RENE (Poitiers ASAC), Vincent BOUGRIER et Médéric LECERF (Thuré Besse), Natéo CHARRON (Oyré Dangé), Thomas CHEVALIER et Teddy FOURNIER (La Pallu), Kylian CLOUET DESVEAUX (Loudun), Yoann DEGUEULE (Leignes sur Fontaine), Axel DELHOMME (Stade Poitevin), Quentin DUCROS (3 Vallées 86), Robin SPROCQ (St Benoît), Damien THOMAS (Mignaloux Beauvoir), Pablo TOURAINÉ FERREIRA, Joachim VALERA et Thomas VERMOND (Buxerolles), Mathis TOURENNE (Ruffec),

3 absents excusés : Loicia KANI (Buxerolles), Alban MIMAUD (La Pallu), Simon PLAT (GJ VVM Chauvigny),

Encadrement : Dylan LOPES TENREIRO et Tony RICHARD (CTD DAP)

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour l'accueil.

Lundi 24 novembre 2025

➤ **Positionnement DF Coach séniors au District**

13 présents : Julien AUBINEAU (Terves Espérance), Grégory BARRIERE (Chauray), Mehdi BENBAMMOU (Portugais Niort), Jérémy BLAIZEAU (Aiffres Fors Prahecq), Romain DENOIX (Nouaillé), Aurélien JAMIN et Romain NOUZILLE (Venise Verte), Pierre-Alain PERLADE (Paizay le Tort), Benjamin RICHET (Nieuil l'Espoir), Nicolas ROBERT (Vouneuil Béruges), Anthony RODRIGUEZ (Naintré), Benaouda TAYEB BEY (Limoges Vigenal), Benoît THEVENET (Niort St Liguaire),

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF 86) et Christophe GRIMPRET (CTD PPF 79)

Mercredi 26 novembre 2025

➤ **C.F.I. U14/U19 à Vasles**

11 participants : Kylian BACHIR (Bouex), Jules BARREAU (Valdivienne), Aurélien BOISSONOT, Sébastien BOISSONOT et Enzo GRAVELEAU (Antoigné), Stéphane CORDIER (Boivre Sporting Club 2015), Noah DOYEN (Chanteloup Courlay Chapelle), Marin GOUINEAU (Beauvoir sur Niort), Edgar Daniel JESUS FERREIRA (Cerizay), Jérémie MORINEAU (Leignes sur Fontaine), Julien PLOURDE (Ste Eanne)

Encadrement : Arthur POINCET (CTD DAP – 79) et Tony ROCHARD (CTD DAP)

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour l'accueil.

Jeudi 27 novembre 2025

➤ **Test physique arbitre au complexe sportif Saint Nicolas**

5 participants : Corentin ALLICE (réussite - Vivonne), Jonathan GRIMBARD (réussite - Loudun), Jonathan MONNEREAU (échec -Fleuré), Frédéric OUVRARD (réussite - Beaumont St Cyr), Nicolas RENARD (réussite - Lavoux Liniers)

Encadrement : Alexandre AGNESE, Gaël CHARON, Bruno DUPUIS, Tanguy FLOZE, Axel GIRAUD, Jonathan MAINGUENEAU, Alexandre MARTEAU

Remerciements au Grand Poitiers pour le prêt des installations.

Dimanche 30 novembre 2025

➤ **Stage arbitres stagiaires au District**

6 présents : Hugo BAUDOUIN (Ingrandes), Emilyo BEUDOT (Montmorillon), Maël CHENUT (Nieuil l'Espoir), Loan GUILLOTEAU (Chauvigny), Ema JAMONEAU (Lusignan), Marie PISSARD (Montmorillon)

Encadrement : Cyrille DENIS, Laurent GERMANAUD, Alexandre PINARD, Patrick RIVIERE

Lundi 1^{er} décembre 2025

➤ **Positionnement DF Coach Jeunes au District**

21 présents : Julien ALIX, Enzo DALLAY et Corentin JARDET (Chauray), Taiem ALSATOUF et Hugo GENDRAULT (Poitiers CEP 1892), Cédric AUDURIER et Nathan VIVIEN (Autize), Julien AUZANNEAU (Fontaine le Comte), Frédéric BELLAY et Paul RAGER (Niort St Florent), Mohamed CAMARA (Poitiers ASAC), Raphaël DELBECQ, Isea MORCEAU et Julien REBIC (Neuville), Sylvain HECKLY et Alain PALVADEAU (Smarves Iteuil), Mustafa OUSHIL (Buxerolles), Kenny PARSEMAIN (Nieul Maillezais), Emmanuel PASQUIER (Parthenay Viennay), Rémy RAYMOND (Mignaloux Beauvoir), Benjamin RICHET (Nieul l'Espoir)

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et Jean-Paul BLOT

➤ **Centre de Perfectionnement Sportif U12/U13 Gardien de But à Neuville de Poitou**

15 présents : Leelou BERTIN, Olivia GOYAUD, Noha GUERIN, Gabriel REGNIE (Stade Poitevin), Quentin BROHET et Luana DA SILVA DINIZ (Vouneuil Béruges), Camille COUIC (Thuré Besse), Gabriel DELBECQ (Neuville), Maël GAZZURELLI (SO Châtellerault), Arthur GOURDON (Neuville), Malo JACQ, Bastien MITAULT et Ruben PIERREFICHE (GJ Espoir Sud Poitiers), Samuel LAUNAY (Nieul l'Espoir), Milan LIEGE (GJ Sud Haut Poitou),

Encadrement : Johan MARTIN, Christian SAVIGNY, Dominique VALLET

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour l'accueil.

Mercredi 3 décembre 2025

➤ **C.F.I. U6/U9 à Poitiers ASAC**

12 présents : Jules BARREAU et Vanessa TEIXEIRA MENDES (Valdivienne), Noam BIDAUD et Mélina PREVOST (Oyré Dangé), Evann BROQUEREAU MARTIN (3 Vallées 86), Mathieu GILLES (Vouneuil Béruges), Enola GOURDIN GALANT (Poitiers ASAC), Eliott HULIN, Johnsley JOSEPH et Melvin METOIS (Buxerolles), Maxence QUICHAUD (Antoigné), Nathan Michel VICTORINE (Fontaine le Comte),

Encadrement : Dylan LOPES TENREIRO et Tony RICHARD (CTD DAP)

Remerciements au Grand Poitiers pour le prêt des installations et au club pour l'accueil.

Samedi 6 et dimanche 7 décembre 2025

➤ **Formation Initiale Arbitrage au District**

13 participants : Olivier BAH et Yoenni GARCIA (Châtellerault Portugais), Daoud CHAKOUCH (Ozon), Lénaé GONCALVES (Neuville de Poitou), Clara HERBRETEAU et Vincent RENAISIO (Nieul l'Espoir), Timéo HUBERT et Selma LAGHZAQUI (3 Vallées 86), Feryel KECHAD (Stade Poitevin), Charlie LANDAUER ALIZON (Pays Néo-Créchois), Théo MARTINEAU (St Rémy sur Creuse), Teegwende OUEDRAOGO (Poitiers 3 Cités), Franck SCHNEIDER (Aslonnes),
Encadrement : Albert BOUCHET, Tanguy FLOZE (CTA), Laurent GERMANAUD

Lundi 8 décembre 2025

➤ **Réunion des clubs ou sections Foot Loisir en visioconférence**

13 participants de 12 clubs : Thierry BOURREAU (Mazerolles Union Club 86), Anthony CEDANO (Leignes sur Fontaine), Julie DALLEAU (Dienné), Sébastien DEMARECAUX (Cissé), Grégory FELIOT (Fontaine le Comte), Kévin ISOREZ (Dissay), Nicolas LADJADJ et Anthony TEXEREAU (Jardres), Jean-Charles LE TAS (3 Vallées 86), Tony MURE RAVAUD (Smarves Iteuil), Stéphane ROGEON (Chasseneuil St Georges), Jean VRIGNAULT (Secours Catholique), Malaury VUZE (Champagné St Hilaire),

Encadrement : Tony RICHARD

Mercredi 10 décembre 2025

➤ **Centre de Perfectionnement Sportif U13 Garçons à Mignaloux Beauvoir**

21 présents sur 25 convoqués - 4 absents excusés

Encadrement : Jean-Claude BARRAULT, Jacques DANTAN et Patrick ECALLE

➤ **Centre de Perfectionnement Sportif U13 - U14 Filles à Mignaloux Beauvoir**

23 présentes sur 30 convoquées - 6 absentes excusées et 1 absente non excusée

Encadrement : Jean-Paul BLOT et Clémentine CANON

Remerciements au Grand Poitiers pour le prêt des installations et au club pour leur accueil.

Vendredi 12 décembre 2025

➤ **Ecole d'arbitrage n°2 au District**

52 présents : Daniel ABDOURAHAMANI (Ouzilly), Alexandre AGNESE et Sébastien GOSSELIN (SO Châtellerault), Pierick ALCOBENDAS, Geoffrey RETAILLEAU et Pablo STIL (Château Larcher), Stéphane ARDILLON, Imran BEGHENOU et Mouray SAID (Mignaloux Beauvoir), Anfane BACO et Quentin LE MAU (Buxerolles), Maxime BARRE et Anthony CAILLAULT (Neuville), Sébastien BEAUFILS et Thibault COURTADIOU (Vivonne), Mounir BOUSBA (Ozon), Maël CHENUT (Nieuil l'Espoir), Ariel CODO et Tanguy RODRIGUEZ (Poitiers ASAC), Hugo COUTURAS (Chauvigny), David DE OLIVEIA (Sèvres Anxaumont), Papiss DIABY, Matthieu GRENIER et Abdeslam KABIRI (Ligugé), Peter ELLIS (Thuré Besse), Loïc EPAIN (Vicq sur Gartempe), Emery GIBEAUD et Benoît LAVRARD (Antran), Axel GIRAUD et Corentin TACCHINI (Jaunay Marigny), Mathis GONCALVES (Migné Auxances), Jean Didier GRONDIN (Lusignan), Nibrasse GUITANE (St Sébastien Foot), François HEE (District), Mériouane IBN ABDELJALIL (Fontaine le Comte), Rachid LAGHZAoui (3 Vallées 86), Ronan LE COARER (St Julien l'Ars), Théo LEPROUST, Frédéric OUVRARD et Benoît VANWYNNSBERGHE (Beaumont St Cyr), Loïc MARECHAL (Villeneuve), Alexandre MARTEAU et Baptiste NEDELEC (Poitiers CEP), Lévi NZAOU et Kassim RIDAY (Poitiers 3 Cités), Kévin ROBERDEAU (St Savin St Germain), Joé ROBIN (Nouaillé), Mathieu ROUSSEAU (Stade Poitevin), Mamadou SISSOKO et Enzo TRANCHANT (Archigny), Thor TRUTON (Usson L'Isle), Lilian VANCOILLIE (Rouillé),

Encadrement : Alexandre AGNESE, Albert BOUCHET et Jean-Paul BLOT (commission technique)

Samedi 13 décembre 2025

➤ **Journée 3 (Examen - Administratif - Gestes qui sauvent) de la Formation Initiale Arbitre**

- Examen et administratif

13 présents / 13 reçus : Olivier BAH et Yoenni GARCIA (Châtellerault Portugais), Daoud CHAKOUCH (Ozon), Lénaé GONCALVES (Neuville de Poitou), Clara HERBRETEAU et Vincent RENAISIO (Nieuil l'Espoir), Timéo HUBERT et Selma LAGHZAoui (3 Vallées 86), Feryel KECHAD (Stade Poitevin), Charlie LANDAUER ALIZON (Pays Néo-Créchois), Théo MARTINEAU (St Rémy sur Creuse), Teegwende OUEDRAOGO (Poitiers 3 Cités), Franck SCHNEIDER (Aslonnes),

Encadrement : Albert BOUCHET, Laurent GERMANAUD, Maxence GUIN et Adeline URANGA

- Gestes qui sauvent pour les stagiaires non formés

8 présents : Olivier BAH et Yoenni GARCIA (Châtellerault Portugais), Daoud CHAKOUCH (Ozon), Jehann EPINOUX (SO Châtellerault), Clara HERBRETEAU et Vincent RENAISIO (Nieuil l'Espoir), Timéo HUBERT (3 Vallées 86), Feryel KECHAD (Stade Poitevin),

Encadrement : Cassandre CHALLOT et Kelyan LAHMER (Action Sauvetage)

Lundi 15 décembre 2025

➤ **Centre de Perfectionnement Sportif U12/U13 Gardien de But à Neuville de Poitou**

15 présents : Olivia GOYAUD, Noha GUERIN, Gabriel REGNIE et Lenny RUIZ (Stade Poitevin), Quentin BROHET et Luana DA SILVA DINIZ (Vouneuil Béruges), Camille COUC (Thuré Besse), Gabriel DELBECQ (Neuville), Maël GAZZURELLI (SO Châtellerault), Arthur GOURDON (Neuville), Malo JACQ, Bastien MITAULT (GJ Espoir Sud Poitiers), Samuel LAUNAY (Nieuil l'Espoir), Milan LIEGE (GJ Sud Haut Poitou), Marcus RICHARD (GJ Montasèvres)

Encadrement : Luca BRESCIANINI, Johan MARTIN, Christian SAVIGNY, Dominique VALLET et Tony RICHARD (CTD DAP)

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour l'accueil.

Lundi 15 et mardi 16 décembre 2025

➤ **Formation Responsable Ecole de Foot au District**

15 présents : Mathis ARLIN et Mathis TOURENNE (Stade Ruffécois), Valentin BLANCHARD (Val de Boutonne Foot), Thomas CHEVALIER (La Pallu), Hugo DE VOLDER, Mathieu GILLES et Mathieu MOREAU (Vouneuil Béruges), Quentin DUCROS (3 Vallées 86), Lénaé GONCALVES (Neuville de Poitou), Lucien LIQUOIS (GJ VVM Chauvigny), Bacar MAHAMOUD ABDOU (Poitiers CEP 1892), Lola ORDONNEAU (Boutonnais FC), Mathis POITEVIN (Chasseneuil St Georges), Célia SUIRE (Ste Eanne), Nathan Michel VICTORINE (Fontaine le Comte)

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Thibault GABARD (CTD PPF - Charente) et Tony RICHARD (CTD DAP),

Samedi 10 janvier 2025

➤ **Ecole d'arbitrage n°3 au District**

43 présents : Stéphane ARDILLON, Imran BEGHENOU et Mouray SAID (Mignaloux Beauvoir), Anfane BACO, Farid BEN ABOUTOIHI et Quentin LE MAU (Buxerolles), Nolan BARREAULT (Vouillé Latillé), Hugo BAUDOUIN (Antoigné), Youssouf BERRAH (St Benoît), Emilyo BEUDOT et Marie PISSARD (Montmorillon), Ludovic BRUNETEAU (Chasseneuil St Georges), Anthony CAILLAULT (Neuville du Poitou), Maël CHENUT (Nieuil l'Espoir), Ariel CODO, Ben Mory COULIBALY (Poitiers ASAC), Hugo COUTURAS, Adrien GABLIN et Nathan JALLAT (Chauvigny), Alexandre DEMASSIEUX et Joé ROBIN (Nouaillé), Hugo DE VOLDER (Mirebeau), Papiss DIABY et Abdeslam KABIRI (Ligugé), Cyrille DROUHAULT et Lilian VANCOILLIE (Rouillé), Stéphane DULAC (St Savin St Germain), Peter ELLIS (Thuré Besse), Loïc EPAIN (Vicq sur Gartempe), Laurent GERMANAUD (Payroux Charroux Mauprévoir), Emery GIBEAUD et Benoît LAVRARD (Antran), Mathis GONCALVES (Migné Auxances), Jean Didier GRONDIN et Ema JAMONEAU (Lusignan), Timéo HUBERT (3 Vallées 86), Ronan LE COARER (St Julien l'Ars), Aymeric LE CORRE (Fontaine le Comte), Alexandre MARTEAU (Poitiers CEP 1892), Frédéric OUVRARD (Beaumont St Cyr), Lévi NZAOU (Poitiers 3 Cités), Emmanuel PINEAU (Blanzay), Pablo STIL (Château Larcher),

Encadrement : Albert BOUCHET, Axel GIRAUD et Jonathan MAINGUENEAU

➤ **Plateaux Futsal Jeunes n°1**

1 282 participants :

Châtellerault Branly : 70 jeunes - Benoît BASSEREAU, Serge GROLEAU et Johnny LECLERC,
Civray : 29 présents - Pierre SECHET,
Isle Jourdain : 69 présents - Frédéric TURBEAU,
Ingrandes : 68 présents - Enzo GRAVELEAU, Eric MAIOROFF et Sébastien MORIN,
Jaunay Marigny : 121 présents - Benjamin FLEVEAU, Arthur GONET et Christian SEIGNEURIN,
Latillé : 127 présents - Sébastien GAGNAIRE, Nicolas BREVET, Dominique VALLET,
Les Trois Moutiers : 37 présents - Tony RICHARD,
Lussac les Châteaux : 131 présents - Jean-Marie CONTREIRAS, Denis DURAND et Frédéric TURBEAU,
Moncontour : 91 présents - Patricia PATRAULT et Fabien POISSON,
Montmorillon : 144 présents - Patrick ECALLE et Michel MORON,
Monts sur Guesnes : 76 présents - Patrice BILLY et Christian DELCEL,
Pressac : 95 présents - Arnaud AUGEREAU, Jacques DANTAN et Patrick ECALLE,
Quinçay : 110 présents - Simon LAHEUX et Adeline URANGA,
St Savin : 40 présents - Dominique COTTET et Jean-Paul PINTAULT,
Vendeuvre du Poitou : 74 présents - Benjamin FLEVEAU,

Soit un total de 1 282 jeunes dont 88 jeunes filles.

Remerciements aux municipalités des clubs recevant pour le prêt des installations et aux clubs pour leur accueil.

Lundi 12 et mardi 13 janvier 2025

➤ **Formation D.F. Coach Séniors (inter secteur avec les Deux-Sèvres) à Parthenay**

13 présents : Julien AUBINEAU (Terves Espérance), Grégory BARRIERE (Chauray), Mehdi BENBAMMOU (Portugais Niort), Jérémy BLAIZEAU (Aiffres Fors Prahecq), Romain DENOIX (Nouaillé), Aurélien JAMIN et Romain NOUZILLE (Venise Verte), Pierre-Alain PERLADE (Paizay le Tort), Benjamin RICHET (Nieuil l'Espoir), Nicolas ROBERT (Vouneuil Béruges), Anthony RODRIGUEZ (Naintré), Benaouda TAYEB BEY (Limoges Vigenal), Benoît THEVENET (Niort St Liguaire),

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF 86) et Christophe GRIMPRET (CTD PPF 79)

Remerciements à la Ville de Parthenay pour le prêt des installations et au club pour l'accueil.

➤ **Réunion des clubs et des arbitres de D1 au District**

23 représentants de 12 clubs : Emilie AURY et Jean-Yves KAES (Beaumont St Cyr), Vincent BOHAN et Lucas CHAMPAIN (Valdivienne), Olivier BON et Franck MARCIREAU (Neuville), Christian BOUE, Arnaud LECONTE et Valentin PETIT (Vicq sur Gartempe), Jean-Luc BRIN et Philippe LAFANECHERE (Vouneuil Béruges), Luis DA SILVA et Anthony GUIMBAUD (Châtellerault Portugais), Alexis DUCLOS, David GANDON et Eric ROY (Chasseneuil St Georges), Yoan FRAUDEAU BRIMAUD et Kévin GOULETTE (3 Vallées 86), Hériberto GONZALEZ, François HOUBIN et Kévin NIQUET (Ligugé), Rémy GRONNIER (Stade Poitevin), Claude JOUSSELIN (Nouaillé),

Excusé : Antran

11 arbitres : Stéphane ARDILLON (Mignaloux Beauvoir), Anfane BACO et Quentin LE MAU (Buxerolles), Mounir BOUSBA (Ozon), Ludovic BRUNETEAU (Chasseneuil St Georges), Jean-Philippe DIAS MOREIRA (Sèvres Anxaumont), Mathieu DOUSSELAIN (St Savin St Germain), Laurent GERMANAUD (Payroux Charroux Mauprévoir), Sébastien GOSSELIN (SO Châtellerault), Ronan LE COARER (St Julien l'Ars), Alexandre MARTEAU (Poitiers CEP 1892),

Encadrement : Stéphane BASQ, Jean-Pierre BERNARD, Dominique CANTEL, Christian DELCEL, Bruno DUPUIS, Tanguy FLOZE (CTA), Daniel FRAUDEAU, Christian SAVIGNY et Adeline URANGA

Mercredi 14 janvier 2025

➤ **Stage Détection Sélection U13 Garçons à Béruges**

24 présents sur 24 convoqués

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Jean-Pierre BERNARD, Patrick ECALLE, Dylan LOPES TENREIRO, Johan MARTIN, Kévin PERIVIER, Christian SAVIGNY et Dominique VALLET

Remerciements au Grand Poitiers pour le prêt des installations et au club pour l'accueil.

➤ **Stage Détection Sélection U13 Filles à Migné Auxances**

20 présentes sur 25 convoquées - 3 absentes excusées - 2 absentes non excusées

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Jean-Paul BLOT, Dylan LOPES TENREIRO, Johan MARTIN et Kévin PERIVIER

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour l'accueil.

Samedi 17 et dimanche 18 janvier 2026

➤ **Formation Initiale Arbitrage au District**

11 participants dont 2 du District de la Charente : Kévin APIMANI (Poitiers ASAC), Ibrahim Lucas CAMARA (Châtellerault Portugais), Nicolas DUTOUR (Loudun), Jehann EPINOUX (SO Châtellerault), Asaliah JUBRE et Kévin NGBOPOLY KOLEWA (Stade Poitevin), Ali MAOUYA (Poitiers CEP 1892), Romain OLIVET (Usson L'Isle), Mario PENNETAULT (Poitiers BAROC),

Encadrement : Cyrille DENIS et Dagit NKAMBA NZINGA dans le cadre de la validation de leur formation de formateur niveau 1 par Damien CHASTANG

Lundi 19 janvier 2026

➤ **C.F.I. Seniors à Verrières**

7 présents : Sébastien BONNION (Chasseneuil 16), Etienne FAUCHARD et Kévin GOULETTE (3 Vallées 86), Brice MAUGUILLET (Beauvoir s/ Niort), Adrien MERICKA (Chasseneuil St Georges), Thomas PROUT (Leigné sur Usseau), Alexandre ROBLIN (Colombiers)

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et Jean-François ARNAUDET

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour l'accueil.

➤ **Centre de Perfectionnement Sportif U12/U13 Gardien de But à Neuville de Poitou**

14 présents : Leelou BERTIN, Olivia GOYAUD, Gabriel REGNIE et Lenny RUIZ (Stade Poitevin), Quentin BROHET et Luana DA SILVA DINIZ (Vouneuil Béruges), Gabriel DELBECQ (Neuville), Maël GAZZURELLI (SO Châtellerault), Arthur GOURDON (Neuville), Bastien MITAULT et Ruben PIERREFICHE (GJ Espoir Sud Poitiers), Samuel LAUNEY (Nieul l'Espoir), Milan LIEGE (GJ Sud Haut Poitou), Marcus RICHARD (GJ Montasèvres)

Encadrement : Johan MARTIN, Mathys PROT, Dominique VALLET et Tony RICHARD (CTD DAP)

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour l'accueil.

Prochain Comité sur convocation

Le Président
Stéphane BASQ

La Secrétaire Générale
Béatrice MATHIEU